Communiqué de presse





Nouveau cursus de formation continue à la HE-Arc Santé

Un cursus innovant en gestion des structures sanitaires et sociales

Fortes de leur ancrage en matière de management et au vu du succès de la formation en conduite opérationnelle d'équipe sanitaires et sociales, les domaines Santé et Gestion de la Haute Ecole Arc lance un Diplôme of Advanced studies (DAS) en gestion opérationnelle de structures sanitaires et sociales.

Elaboré sur la base d'un dialogue constructif et prospectif avec de nombreux partenaires de Suisse romande, ce nouveau cursus a pour objectif de répondre aux défis qui attendent les cadres intermédiaires et/ou supérieurs de la santé et du social dans l'exercice de leurs fonctions.

Grâce à leurs nouvelles qualifications et aux compétences acquises en management, ces pionniers vont renforcer leurs aptitudes de manager, développer des compétences pointues et innovantes en gestion des processus.

Un retour immédiat sur investissement

«Nous sommes le seul programme a proposé un travail de diplôme supervisé académiquement et dont le chef de projet en formation sera coaché sur le terrain de manière à assurer la réussite et l'implémentation de son projet dans sa structure professionnelle», explique le directeur du domaine Santé de la HE-Arc.

Nicolas Chevrey se dit convaincu que ce programme de formation est une des réponses aux enjeux de demain auxquels devront faire face les institutions socisanitaires.

A noter qu'une trentaine de professionnels de la santé de toute la Suisse romande appelés à occuper des fonctions de responsable ou de chef d'équipe dans des institutions sociale et sanitaires ont récemment débuté leur formation continue de niveau Certificates of Advanced studies sur le Campus de la HE-Arc. Ceux-ci pourront compléter cette formation avec le DAS.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adressez à :

Matthieu Berberat Chargé de communication de la Haute école de santé Arc Tél. +41 32 930 11 25, Mobile +41 76 557 11 25 matthieu.berberat@he-arc.ch

Neuchâtel, le 6 novembre 2017

